



Communiqué de presse – vendredi 20 décembre 2024

**Rappel :
régulation des urgences la nuit par le SAMU centre 15
pour tous les hôpitaux et cliniques de Savoie**

Les services d'urgences des hôpitaux et cliniques du secteur Savoie-Belley connaissent actuellement une fréquentation importante. Cette forte activité va encore être majorée par l'afflux de touristes dans les stations de ski, avec les congés de fin d'année.

Afin d'assurer une prise en charge optimale et d'éviter la saturation des urgences, il est primordial de contacter le 15 avant de se rendre aux urgences, la nuit entre 19h et 8h. Ceci concerne tous les hôpitaux et cliniques de Savoie, hors urgences obstétricales et urgences pédiatriques. Cette mesure est en place depuis le mois de février 2024.

Pourquoi appeler le 15 ?

- **Evaluation médicale à distance** : en appelant le 15, vous serez mis en relation avec un professionnel de santé capable d'évaluer la gravité de votre situation et de vous orienter vers la solution la plus appropriée.
- **Orientation adéquate** : Selon votre état, vous bénéficierez d'un conseil médical ou serez dirigé vers le service le plus adapté à vos besoins, que ce soit un médecin généraliste, SOS médecins, une maison médicale de garde ou les urgences. En cas d'urgence médicale, le 15 pourra également envoyer un moyen de secours ou une équipe médicale sur place.
- **Gain de temps** : Vous éviterez des attentes inutiles en étant orienté dès le départ vers le bon service, surtout si votre situation ne nécessite pas un passage par les urgences.

En cas de doute ou de situation critique, il est donc crucial de contacter le 15. Cette démarche permet de garantir que chaque patient reçoive les soins appropriés dans les meilleurs délais. L'appel au 15 est également nécessaire avant de consulter dans une maison médicale de garde ([Voir liste sur le site Sante.fr](#)).

- **En cas d'urgence vitale, appelez le 15**
- **Sinon, sollicitez la médecine de ville : votre médecin traitant ou tout autre médecin (cabinet de station, SOS médecins)**
- **En cas de doute sur la conduite à tenir, ou à défaut de réponse, appelez le 15 pour confirmer la pertinence d'une venue aux urgences.**